



Que veut dire " hotel catégorie f " ?

Par **mucengo**, le **29/07/2008** à **09:26**

bonjour

je souhaiterai avoir la définition juridique de hotel carégorie F et savoir ce que cela offre comme possibilités , éventuellement passer en meublé, en immeuble d' habitation et revendre en bloc ou séparément.....

je vous remercie de l'attention que vous allez apporter à ma question et vous souhaite une bonne journée

F. Mucengo